



B O A D

AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATIONS D'INTERÊT

Procédure négociée concurrentielle - Préqualification des candidats

Recrutement de prestataires pour les services de restauration du personnel de la BOAD

AMI N° 002/2025/DCH/BOAD

DESCRIPTION DU PROJET

1. Type de marché

Marché à Prix unitaires

2. Description du marché

Dans le cadre de ses activités sociales, visant au bien-être de son Personnel, la BOAD met à la disposition de son Personnel, un restaurant à usage de cantine, du lundi au vendredi, aux heures du déjeuner, de 12 heures 30 à 14 heures.

L'objectif du présent Appel d'Offres est de sélectionner plusieurs, de deux à trois (2 à 3) prestataires, capables d'assurer un service de restauration de qualité, reflétant la gastronomie des huit (08) pays de l'UEMOA, pour la livraison de cent cinquante (150) repas par jour, répartis en trois (3) catégories :

- Type A : Repas traditionnel composé d'un (1) met principal et d'un (1) dessert (gastronomie des Etats de l'UEMOA)
- Type B : Repas de type international (hors zone UEMOA) proposant une (01) entrée, un (01) plat chaud de type européen, une (01) garniture et un (1) dessert
- Type C : Repas « light » ou diététiques proposant une (1) entrée, un (1) plat principal et un (1) dessert et des formules « sur le pouce » avec différents encas, tels que des salades saines, des repas légers et rapides, notamment des sandwich, quiches, pizzas...etc.

3. Nombre et intitulé des lots

Le marché est subdivisé en trois (3) lots, correspondant aux trois (3) types ou catégories de menus



proposés, désignés lots A, B et C. Un soumissionnaire ne peut être attributaire que de deux lots au maximum.

4. Budget

Le Marché fera l'objet de négociations ultérieures sur les prix unitaires.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

5. Éligibilité

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) dont le siège est au Togo.

La participation d'une entité inéligible entraînera l'élimination automatique de l'offre concernée.

6. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées.

7. Situations d'exclusion

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du Guide des Procédures d'Achats de la BOAD.

8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance est autorisée.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

9. Date prévue de commencement du marché

Janvier 2026



10. Durée de mise en œuvre du marché

Deux ans sous réserve d'une évaluation annuelle réussie.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

11. Critères de sélection (critères d'évaluation des manifestations d'intérêt)

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1) Capacité professionnelle du soumissionnaire

- a) Posséder un certificat de salubrité délivré par les services compétents du Ministère en charge de la Santé.
- b) Posséder une assurance « responsabilité restaurateur ».
- c) Avoir eu recours, au cours de l'exercice 2025, à un personnel ayant exercé ou spécialisé dans le domaine de la restauration, à hauteur de 20 % de son effectif.

2) Capacité technique du soumissionnaire

- a) Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2025, 2024 et 2023) des prestations de restauration, livrant au moins cent (100) repas par jour.

La liste des candidats présélectionnés comprendra entre 4 et 8 candidats.

Si plus de huit candidats éligibles satisfont aux critères de sélection, énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles devront être réexaminés, afin d'établir un classement de leurs candidatures et d'identifier les huit meilleurs candidats ayant participé à la procédure.

Les seuls critères de comparaison additionnels pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre figurant ci-après :

- le plus grand nombre de marchés de services qui satisfont au critère 3.a
- la valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services qui satisfont au critère 3.a



N.B. : le premier critère de comparaison additionnel doit être appliqué à tous les candidats éligibles, qui satisfont aux critères de sélection. Si, après avoir appliqué le premier critère de comparaison additionnel, il n'est pas possible d'identifier les huit meilleurs candidats, parce que deux candidats ou plus sont à égalité à la 8e position, le second critère de comparaison additionnel ne s'appliquera qu'aux candidats qui sont à égalité.

12. Critères d'attribution du contrat

Offre économiquement la plus avantageuse.

SOUMISSION DE LA MANIFESTATION D'INTERET

13. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite pour la réception des candidatures est fixée au **10/12/2025**.

14. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées uniquement au moyen du Formulaire de soumission standard, disponible à l'adresse internet suivante : www.boad.org/avis-appel-manifestation/ dont le modèle et les dispositions doivent être strictement respectés.

Tout document supplémentaire (brochure, lettre, etc.) joint à l'offre ne sera pas pris en considération, excepté les preuves demandées dans le Formulaire de soumission.

15. Informations complémentaires et modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission, entre **8h30 et 16h30 (GMT)**, au plus tard le lundi 1^{er} décembre 2025, auprès de la BOAD, par mail à l'adresse kmifeliguina@boad.org, avec copie à ybabamoussa@boad.org, et nbrou@boad.org.



Les candidats intéressés par le présent Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) sont invités à envoyer leurs dossiers, en français, par courriel (au format PDF), en précisant l'objet "Réponse à l'Avis de sollicitation de Manifestations d'Intérêt – AMI N°002/2025/DCH/BOAD, **au plus tard le 10 décembre 2025, à 16H 30 mn (GMT)**, à l'adresse kmifeliguina@boad.org, avec copie à ybabamoussa@boad.org et nbrou@boad.org.

S'ils le souhaitent, les candidats peuvent envoyer une copie physique de leurs dossiers sous pli fermé, portant l'adresse ci-dessous, indiquant la référence de l'Avis à Manifestation d'Intérêt, en caractères bien lisibles et en français, **avant la date limite du 10 décembre 2025 à 16h30 (GMT) :**

**Madame la Directrice du Département du Capital Humain
Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)
68, avenue de la libération
BP 1172 Lomé –Togo**

En cas de divergence entre la version physique et la version électronique, la version physique fera foi.

En cas d'envoi de deux versions électroniques, la version électronique la plus tardive reçue dans les délais fera foi.

Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites susvisées ne seront pas examinées.

La BOAD respecte, pour la mise en œuvre de cet appel d'offres, la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement de l'Union Européenne n.°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Ainsi, et dans le cadre des envois électroniques des offres, toutes les données à caractère personnel seront traitées uniquement aux fins du présent appel d'offres, et pourront également être transmises aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection. Le soumissionnaire dispose d'un droit d'accès aux données à caractère personnel le concernant, de même que d'un droit de rectification de ces données. Toute question du soumissionnaire, relative au traitement des données à caractère personnel le concernant, peut être adressée à la BOAD.



16. Debriefing

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles son offre/proposition n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la proposition.

Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les coûts.

17. Langue

Toutes les communications par écrit, pour cette procédure d'appel d'offres et ce marché, doivent être en français.

18. Base juridique

Le Guide des Procédures d'Achats de la BOAD.

N.B. La BOAD n'est pas tenue de donner une suite à la présente procédure de sollicitation de manifestations d'intérêt.